

Fiche technique

Démographie des sages-femmes en France

Janvier 2022

SOMMAIRE

I. Introduction	3
II. Densité globale des sages-femmes	4
III. Densité des sages-femmes libéraux·ales	6
IV. Bibliographie	7

I. Introduction

Les sages-femmes français·e·s sont réparti·e·s différemment selon les zones géographiques et le mode d'exercice, et de nombreuses zones sont malheureusement sous-dotées.

L'ANESF met à disposition cette fiche technique pour rassembler les dernières données démographiques sur les sages-femmes. Elle sera remise à jour aussi souvent que possible.

Eulalie GRIFFON

Vice-Présidente en charge des

Perspectives Professionnelles 2021-2022

II. Densité globale des sages-femmes

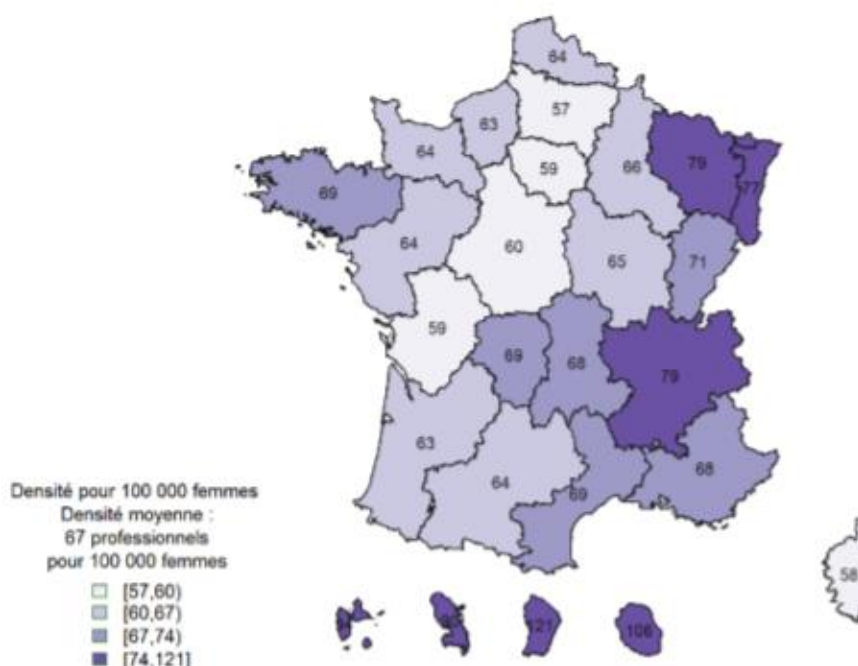
On comptait en France 23 397 sages-femmes au 1^{er} janvier 2021. Dans cet effectif, on pouvait noter 97% de femmes et l'âge moyen des sages-femmes en exercice était de 41,3 ans.

La répartition de leurs modes d'exercices était la suivante :

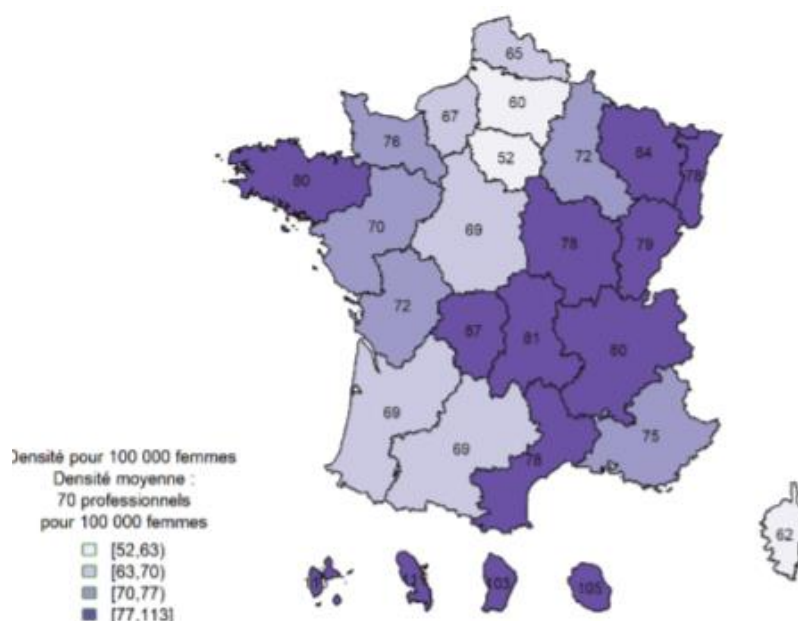
Mode d'exercice	Pourcentage
Salarié·e hospitalier·ière	59% (soit 13 804 sages-femmes)
Libéral·e	23% (soit 5 381 sages-femmes)
Activité mixte	11% (2 574 sages-femmes)
Salarié·e autre	7% (soit 1 638 sages-femmes)

Répartition des sages-femmes par mode d'exercice en 2021(1)

Leur répartition géographique était la suivante :



Nombre de sages-femmes par région pour 100 000 femmes (1)

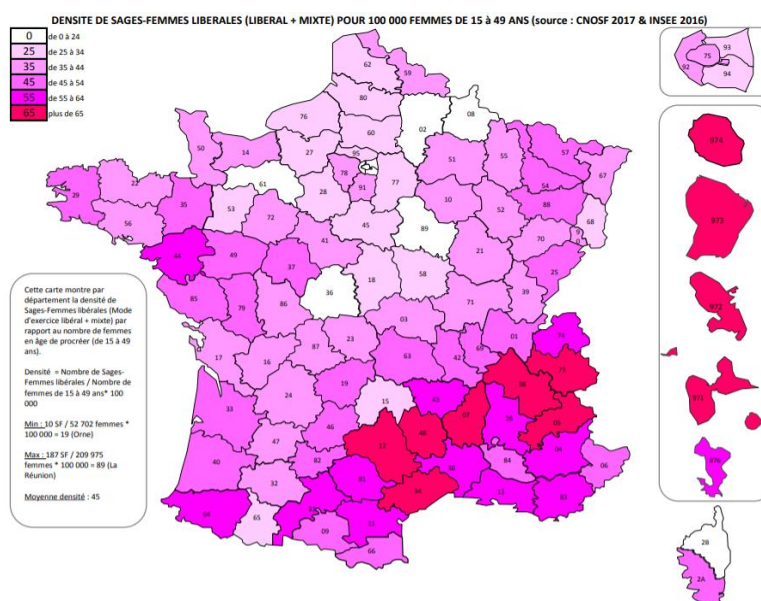


Nombre standardisé de sages-femmes par région pour 100 000 femmes (1)

La densité standardisée permet de tenir compte des besoins en soins maïeutique selon l'âge des patient·e·s.

La densité moyenne est de 79 sages-femmes pour 100 000 femmes. On remarquera avec ces cartes que les régions les mieux dotées en nombre de sages-femmes sont les régions de l'Est de la France, et que celles les moins bien dotées sont la Picardie et l'Ile de France.

III. Densité des sages-femmes libéraux·ales



Nombre de sages-femmes libérales pour 100 000 femmes par départements en 2017 (2)

La densité moyenne est de 45 sages-femmes libéraux·ales pour 100 000 femmes. Les départements comptant le plus de sages-femmes libéraux·ales sont : les Hautes-Alpes, l'Ardèche, l'Aveyron, l'Hérault, l'Isère, la Lozère, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion. Les départements où le nombre de sages-femmes libéraux·ales est le plus faible sont l'Aisne, les Ardennes, la Haute-Corse, l'Indre, l'Orne et l'Yonne.

IV. Bibliographie

- (1) DREES. Quelle démographie récente et à venir pour les professions médicales et pharmaceutique ? 2021;74. Disponible sur: https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-03/DD76_0.pdf
- (2) CNOSF. Données démographiques de la profession [Internet]. [cité 27 janv 2022]. Disponible sur: <https://www.ordre-sages-femmes.fr/etre-sage-femme/donnees-demographiques-de-la-profession/>